

Compte rendu
Séance du 08 juillet 2020

L'an deux mil vingt, le huit juillet à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Stéphane Péters, Maire.

Etaient présents : M. BOMONT Cyril ; Mme GAGEAT-DIJOU Catherine ; M. LEROUX Bruno ; Mme GUYON Agnès ; Mme MALBERT Mélie ; Mme MATRINGHEM Christelle ; M. MERLE Jérôme ; M. PETERS Stéphane ; Mme RAMET Claire ; M. ROLAND Benjamin ; M. STURMA Jean

Absent excusé : M. DEFOSSEZ Thomas, Mme CHARTIER-FOURRIER Stéphanie, Mme DOUCET Fabienne ; Mme DUBARLE Muriel, Mme RAMET Claire.

Présentation des procurations : Mme Muriel DUBARLE à M. Bruno LEROUX, Mme Fabienne DOUCET à M. Jérôme MERLE.

Date de convocation : 30/06/2020

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.
Le procès-verbal du Conseil Municipal du 03 juillet 2020 est adopté.

Ordre du jour :

- Vote du compte administratif 2019, budgets commune, eau, assainissement
- Vote du compte de gestion 2019, budgets commune, eau, assainissement
- Affectation du résultat, budgets commune, eau, assainissement
- Vote du budget primitif 2020, budgets commune, eau, assainissement
- Vote des taux 2020
- Vote des subventions 2020
- Demande de subvention auprès du Sénateur pour l'installation d'un adoucisseur à l'école
- Mise en place du télétravail

Questions diverses :

- Divers.

1) Budget COMMUNE

Compte Administratif 2019, présentation :

M. Jean STURMA, doyen de l'assemblée, prend la présidence du conseil municipal et communique le compte administratif aux membres présents.

SECTION FONCTIONNEMENT	<u>Dépenses</u>
Charges à caractère général	45 384,86
Charges de personnel	112 737,40
Reversement FNGIR*	36 745,00
Autres charges de gestion	81 513,97
Charges financières	11 207,62
Charges exceptionnelles	
Total des dépenses :	287 588,85

SECTION FONCTIONNEMENT	<u>Recettes</u>
Produit de service (salaires Française)	0,00
Impôts et taxes	284 856,61
Dotations	93 182,34
Revenus des immeubles	21 540,87
Produits exceptionnels	2 361,19
Vente de concessions	304,89
Total des recettes :	402 245,90

Solde de la section de fonctionnement année 2019 : excédent de 114 657,05€

Pour rappel, solde cumulé reporté de la section de fonctionnement N-1 : excédent de 236 493,95€

Report sur le BP 2020 : excédent de 351 151,00€

SECTION INVESTISSEMENT	Dépenses
Remboursement d'emprunt	25 720,01
Réseaux de voirie (rue de l'église)	18 559,20
Bâtiments publics	1 066,14
Total des dépenses :	45 345,35

SECTION INVESTISSEMENT	Recettes
Taxe d'aménagement ZZ11	5 212,58
Subv. Dept. enfouissement rue des Plantis	5 690,00
Total des recettes :	10 902,58

Solde de la section d'investissement année 2018 : déficit de 34 442,77€

Pour rappel, solde cumulé reporté de la section d'investissement N-1 : excédent de 34 443,58€

Report sur BP 2020 : déficit de 0,81€

Le compte de gestion de la trésorerie de Crépy en Valois est identique au compte administratif 2019 de la commune.

M. STURMA, soumet aux membres de l'Assemblée le compte de gestion 2019 et l'affectation du résultat sur le BP 2020 au vote, adopté à l'unanimité.

Budget Primitif 2020, présentation :

SECTION FONCTIONNEMENT	Dépenses
Charges à caractère général	69 578,09
Charges de personnel	124 520,00
Versement FNGIR	36 745,00
Autres charges de gestion (indemnités, SIVOS)	97 175,00
Charges financières intérêts d'emprunts	12 000,00
Dépenses imprévues	10 000,00
SOUS TOTAL	350 018,09
Total dépenses	350 018,09

SECTION FONCTIONNEMENT	Recettes
Produits de services (SIVOS Française)	38 500,00
Impôts et taxes	251 843,00
Dotations	72 530,00
Revenus des immeubles	21 000,00
Produits exceptionnels	4 000,00
SOUS TOTAL	387 873,00
Excédent section fonctionnement reporté	119 807,75
Autonomie financière budget EAU	120 000,00
Total recettes	627 680,75

SECTION INVESTISSEMENT	Dépenses
Opération enfouissement des réseaux (1)	323 403,89
Opération enfouissement des réseaux (2)	293 757,08
Fibre optique	60 928,00
Travaux Église St Martin (Clocher)	73 379,22
Révision PLU	25 000,00
Opération Matériel communal	2 000,00
Logiciel Mairie (2 années)	9 000,00
Travaux voirie nids de poules	11 000,00
Versement capital emprunts	26 400,00
Total dépenses :	824 868,19

SECTION INVESTISSEMENT	Recettes
Excédent section investissement reporté	0,81
Besoin déficit N-1	258 343,25
Enfouissement rues du Chapitre, St Martin, Moulin - subv conseil Dpt	48 611,00
Enfouissement rues du Chapitre, St Martin, Moulin - subv État	78 427,00
Enfouissement rues de la Croix Lizot, Croisette, Château - subv conseil Dpt	66 151,00
Enfouissement rues de la Croix Lizot, Croisette, Château - subv État	32 047,50
Travaux Clocher subvention Conseil Départemental	16 450,00
Subvention DETR travaux Église St Martin (Clocher)	17 174,97
Travaux Clocher - subvention DRAC	5 000,00
Travaux Clocher sauvegarde de l'art Français	15 000,00
Taxe d'aménagement	10 000,00
Total recettes :	547 205,53

1 : rues du Chapitre, St Martin et Chemin du Moulin

2 : rues de la Croix Lizot, Croisette, Château

Après avoir échangé sur la proposition de budget, M. PÉTERS soumet aux membres de l'Assemblée le vote du budget primitif 2020 Commune, adopté à l'unanimité.

2) Budget EAU

Compte Administratif 2019, présentation :

M. Stéphane PÉTERS prend la présidence du conseil municipal et communique le compte administratif à l'assemblée.

Section fonctionnement	Dépenses	Section fonctionnement	Recettes
Dotations aux amortissements sur immobilisations	6 136.00€	Vente d'eau 2018/2019	21 560.64€
		Amortissements	6 136.00€
Total	6 136.00€		27 696.64€

Solde de la section fonctionnement année 2019 : excédent de 21 560.64€

Pour rappel, excédent cumulé reporté de la section de fonctionnement N-1 : 95 425.09€

Il ressort de l'exercice 2019 un excédent de résultat de fonctionnement reporté sur budget primitif de 2020 de 116 985.73€

Section Investissement	Dépenses	Section Investissement	Recettes
	00.00€	Amortissement des immobilisations Opération d'ordre	6 136.00€
Total	00.00€		6 136.00€

Le compte de gestion 2019 et l'affectation du résultat sur le BP 2020 sont adoptés à l'unanimité.

Budget Primitif 2020, présentation :

Section fonctionnement	Dépenses	Section fonctionnement	Recettes
Dotations aux amortissements sur immobilisations	6 136.00€	Vente d'eau	20 000.00€
Sous-traitance	2 000.00€		
Dépenses imprévues	1 000.00€	Excédent 2019	116 985.73€
Virement budget Commune	120 000.00€		
Total	129 136.00€		136 985.73€

Section Investissement	Dépenses	Section Investissement	Recettes
		Amortissement des immobilisations opération d'ordre	6 136.00€
		Excédent 2019	53 254.77€
Total	00.00€		59 390.77€

Le budget primitif 2020 est adopté à l'unanimité.

3) Budget Assainissement

Compte administratif 2019, présentation :

Section fonctionnement	Dépenses	Section fonctionnement	Recettes
Vidanges 2018/2019	8 302.25€	Redevances Assainissements non collectifs 2017/2018	7 521.46€
Reprise de subventions	23 980.00€	Reprise de subventions Opération d'ordre	23 980.00€
Total	32 282.25€		31 501.46€

Solde de la section fonctionnement année 2019 : déficit de 780.79€

Pour rappel, excédent reporté de la section de fonctionnement N-1 : 7 081.35€

Il ressort de l'exercice 2019 un excédent de résultat de fonctionnement affecté au budget primitif Assainissement 2020 de 6 300.56€.

Section investissement	Dépenses	Section investissement	Recettes
Opération d'ordre Amortissements	23 980.00€	Opération d'ordre Amortissements	23 980.00€
Total	23 980.00€		23 980.00€

Solde de la section d'investissement année 2019 : 0€

Pour rappel, excédent cumulé reporté de la section d'investissement N-1 : 5 035.00€

Il ressort de l'exercice 2019 un excédent de résultat d'investissement affecté budget primitif Assainissement 2019 de 5 035.00€.

Le compte de gestion de la trésorerie de Crépy en Valois est identique au compte administratif du budget ASSAINISSEMENT.

Le compte de gestion 2019 et l'affectation du résultat sur le BP 2020 sont adoptés à l'unanimité.

Budget primitif 2020, présentation :

Section fonctionnement	Dépenses	Section fonctionnement	Recettes
Sous-traitance (vidanges)	11 383.42€	Versement SAUR ANC 2 ^{ème} trimestre 2019	5 660.06€
Opération d'ordre amortissement	23 980.00€	Opération d'ordre amortissement	23 980.00€
Remboursement vidange du 08/01/2020 M. Rodrigues 1 rue St Lazare Ducy	277.20€	Excédent 2019	6 300.56€
Remboursement Vidange Mme Coestier chemin du Moulin	300.00€		
Total	35 940.62€		35 940.62€

Section Investissement	Dépenses	Section Investissement	Recettes
Opération d'ordre Amortissement	23 980.00€	Amortissement des immobilisations Opération d'ordre	23 980.00€
		Excédent 2019	5 035.00€
Total	23 980.00€		29 015.00€

Le budget primitif 2020 est adopté à l'unanimité.

4) Concours aux associations 2020

Le conseil municipal après avoir délibéré, décide de verser les subventions pour l'année 2020 de la façon suivante :

Le Ranch de la Vallée du Puits	250.00€
Radio Valois Multien	25.00€
Centre Social Nanteuil le Haudouin Activité le Hang'Art en délire	100.00€

Les subventions 2020 sont adoptées à l'unanimité.

5) Mise en place du télétravail

M. le Maire rappelle que la mairie a dû mettre rapidement en place le télétravail à la suite du confinement le 17 mars 2020.

Pour pérenniser le télétravail et suite à l'entretien professionnel de l'adjoint administratif de la commune, il convient de prendre l'avis auprès du centre de gestion, les membres présents chargent M. le Maire de rédiger le projet de délibération.

Après retour du centre de gestion, le point sera mis à l'ordre du jour d'un prochain conseil pour délibérer.

6) Demande de subvention participation financement acquisition adoucisseur à l'école

Il convient de reprendre la demande de subvention faite le auprès du Sénateur Olivier Paccaud comme ci-dessous :

Le Conseil Municipal de Fresnoy le Luat sollicite auprès d'Olivier Dassault, Député et Olivier Paccaud Sénateur, dans le cadre du FO3DR une subvention de 1500.00€ afin de participer au financement de l'acquisition d'un adoucisseur d'eau pour l'école.

Après échanges, les membres présents votent à l'unanimité cette nouvelle demande de subvention.

Questions diverses :

La mairie a été contactée pour des aboiements de chiens répétitifs, après échanges les élus proposent de prendre directement contact avec les personnes concernées et charge le secrétariat mairie de faire un retour de mail.

la séance est levée à 22h05. .